

La Délégation interministérielle à l'intelligence économique (D2IE)



Qu'est ce que l'intelligence économique (IE) ?

L'intelligence économique (IE) consiste à collecter, analyser, valoriser, diffuser et protéger l'information économique stratégique, afin de renforcer la compétitivité d'un Etat, d'une entreprise ou d'un établissement de recherche.

L'intelligence économique recouvre aujourd'hui trois composantes :

- ▶ **La veille stratégique**, c'est-à-dire le recueil, à partir de sources ouvertes, l'analyse, la valorisation et la diffusion d'informations économiques stratégiques
- ▶ **L'influence**, c'est-à-dire la capacité à orienter positivement les décisions d'institutions économiques internationales
- ▶ **La protection économique**, c'est-à-dire la protection des informations, des activités et de l'ensemble du patrimoine économique et scientifique

La politique publique d'intelligence économique

Volet à part entière de la politique économique de l'Etat, la politique publique d'intelligence économique a pour finalité de contribuer à la croissance de l'économie ainsi qu'à la préservation et à la création d'emplois sur le territoire national.

Les acteurs économiques exercent leurs activités dans le cadre d'une économie mondialisée, dont l'intensité concurrentielle croît sans cesse. Dans ce cadre, **l'intelligence économique est une véritable politique publique**, une dynamique au service de la compétitivité des entreprises et des établissements de recherche.

Depuis septembre 2009, la politique publique d'intelligence économique est élaborée par **la Délégation interministérielle à l'intelligence économique (D2IE)**, dirigée par Olivier Buquen, Délégué interministériel à l'intelligence économique.

→ Une structure dédiée à l'IE

La D2IE exerce une **mission générale d'animation et de coordination de l'action de l'Etat** en matière d'intelligence économique. A ce titre, elle coordonne l'ensemble des administrations ayant des attributions en la matière et est en contact permanent avec le monde de l'entreprise et l'ensemble des acteurs économiques.

Le Délégué interministériel rend compte de son action à la Présidence de la République. La stratégie de la D2IE est fixée par un comité directeur de l'intelligence économique, présidé par le Secrétaire Général de la Présidence de la République et composé de représentants de l'ensemble des ministères concernés.

La D2IE pilote **des projets de fond et propose des mesures et des orientations selon un plan d'action arrêté par le comité directeur de l'intelligence économique**. Elle traite également de nombreux dossiers ponctuels, à la demande des hautes autorités de l'Etat ou de sa propre initiative.

Enfin, la D2IE a vocation à **susciter et coordonner des actions de formation, de communication et de sensibilisation à l'intelligence économique**.

→ Une équipe pluridisciplinaire

Les sujets d'intelligence économique étant par nature transversaux, le Délégué interministériel est entouré d'une équipe pluridisciplinaire. 6 adjoints sont en charge des pôles :

- Organisation formation, communication et action territoriale,
- Sécurité économique et affaires intérieures
- International,
- Recherche et innovation,
- Industries de défense, aéronautique et spatial,
- Industries et services

Des chargés de missions mettent en œuvre des actions de veille, d'analyse et de communication.

La formation, objectif prioritaire de la D2IE

Le développement d'une véritable culture de l'IE dans les entreprises et les établissements de recherche passe par une sensibilisation au sujet dès les études supérieures. L'objectif fixé par la D2IE et repris par le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, est qu'à l'horizon 2013, les étudiants de niveau licence (bac +3) puissent bénéficier d'un module d'initiation à la veille stratégique, à la protection du patrimoine économique et scientifique et aux techniques d'influence. Le but est de permettre aux futurs cadres, ingénieurs, chercheurs, fonctionnaires, etc. d'acquérir des connaissances techniques et d'intégrer des bons réflexes dès le début de leur vie professionnelle

→ Des missions variées et opérationnelles

► La veille stratégique sur les principales évolutions et défis auxquels est confrontée l'économie française

L'Etat dispose d'outils de veille et de réseaux d'information lui permettant d'analyser les évolutions économiques en cours et d'avoir une vision prospective. L'Etat assure cette veille en priorité pour son propre compte, et en complément de la veille directement réalisée par les entreprises et les établissements de recherche publics. La D2IE travaille exclusivement à partir de sources ouvertes, c'est-à-dire d'informations librement disponibles.

► Le soutien à la compétitivité des entreprises et des établissements de recherche

Dans un contexte de mondialisation de l'économie et de concurrence exacerbée, soutenir la compétitivité des entreprises dans la compétition internationale est crucial. Ceci passe notamment par la valorisation de la recherche publique en priorité au profit des entreprises françaises ou européennes, le développement de l'influence de la France dans les institutions économiques internationales ou encore le soutien des grands contrats stratégiques à l'export.

► Le renforcement de la sécurité économique

Garantir la sécurité économique **constitue une mission essentielle de l'Etat en matière d'IE**. Il s'agit ici d'identifier et de prévenir les risques et menaces pesant sur les entreprises françaises et établissements de recherche publics pour assurer leur protection. Dans ce cadre, l'Etat mène des actions de formation et de sensibilisation à l'existence même de ces risques et sur les moyens de s'en prémunir. Les services de l'Etat peuvent également accompagner les entreprises victimes d'atteintes, sur le plan des investigations ou encore en appuyant leur recherche de financement.

Des atteintes variées

En 2010, plus de 1000 « atteintes économiques » ont été recensées. Leur but : capter tout ou partie du patrimoine économique et scientifique de leur cible ou endommager, saboter voire détruire ce patrimoine. Si le piratage informatique en est la forme la plus connue, ces attaques peuvent être de nature variée : débauchage massif de personnels, vols, audits intrusifs, prises de participation non souhaitées, atteintes à la réputation d'une société, dumping, etc. Toutes les entreprises, petites ou grandes, sont potentiellement exposées à ces menaces, notamment lorsqu'elles développent une technologie de pointe ou exercent dans un secteur particulièrement concurrentiel.

→ Une dynamique portée à tous les niveaux de l'Etat

De nombreuses administrations contribuent à la mise en œuvre de la politique publique d'IE. Ces institutions exercent leur action en étroite liaison avec les acteurs privés ou parapublics concernés (organisations professionnelles, chambres de commerce et d'industrie, etc.).

La politique publique d'IE est déclinée :

► **au niveau ministériel**, par le biais des différentes administrations concernées. De nombreux ministères ont un correspondant « intelligence économique » ou une cellule dédiée à cette thématique en leur sein. De plus, certaines directions d'administration centrale et certains établissements publics sous tutelle exercent des missions directement liées à l'IE.

► **au niveau régional**, sous la responsabilité des préfets de région, qui s'appuient sur l'ensemble des services déconcentrés de l'Etat, qu'ils soient économiques ou de sécurité.

► **au niveau international**, sous la responsabilité des ambassadeurs, qui coordonnent et animent l'action en matière d'IE des services économiques et des services scientifiques des ambassades, placés sous leur autorité.

Cette organisation territoriale permet de **démultiplier l'action de la D2IE et des services de l'Etat et d'être plus proche, au quotidien, des préoccupations et besoins des entreprises.**

Le Délégué interministériel à l'intelligence économique



Olivier BUQUEN

Préfet, Délégué interministériel à l'intelligence économique

Préfet chargé d'une mission de service public relevant du Gouvernement, Olivier Buquen est, depuis le 1er octobre 2009, délégué interministériel à l'intelligence économique.

Agé de 47 ans, diplômé de l'Essec, de Sciences Po Paris et de Harvard, il a commencé sa carrière professionnelle en 1988, en tant que responsable de la communication du Groupe Bolloré. En 1990, il rejoint la direction financière du Groupe Paribas. Il intègre le secrétariat général du groupe en 1996, puis devient en 1999 directeur de l'exploitation de BNP Paribas Lease Group Italie à Milan.

De retour en France, Olivier Buquen poursuit son parcours au sein du groupe industriel Plastic Omnium. De 2002 à 2009, il est successivement directeur du développement de Plastic Omnium Environnement, directeur général de la Compagnie Signature puis directeur du développement du Groupe Plastic Omnium.

Olivier Buquen est nommé préfet chargé d'une mission de service public relevant du Gouvernement le 8 février 2012.

Passionné par l'action publique et très attaché à ses racines bretonnes, il a, parallèlement à sa carrière professionnelle, exercé plusieurs mandats électifs entre 1983 et 2001 : élu conseiller municipal de Carnac à 18 ans, il est, de 1989 à 1998, adjoint au maire puis maire de cette ville. Il a également été conseiller régional de Bretagne de 1998 à 2000.

Olivier Buquen est chevalier de la Légion d'honneur et de l'Ordre national du Mérite.

Délégation Interministérielle à l'intelligence économique

Immeuble Atrium
5 Place de Vins de France
75573 Paris Cedex 12
Tél : (33) 1 53 44 26 22

Contact presse : anne.virlogeux@ie.gouv.fr